

ARRET DE L'OPÉRATION

D'AIDE A L'ACHAT OU LA LOCATION DE BROYEUR DE VÉGÉTAUX POUR LES PARTICULIERS, ASSOCIATIONS ET ADMINISTRATIONS

Pour réduire ces déchets, la Communauté de Communes met en place des actions de prévention dans le cadre du Programme Local de Réduction des Déchets depuis 2015 et de la labellisation « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ».

Sur la thématique de la réduction des déchets verts, une **aide à l'achat ou à la location de broyeurs** vous a été proposée en 2018 et 2019. **Victime de son succès, cette mesure s'arrête du fait de l'atteinte du budget associé fixé.**

Tout dossier présentant une facture d'achat ou de location postérieure au 15 mai 2019 ne sera plus accepté.

Vous pouvez toujours bénéficier de composteurs individuels à 20 €, de conseils à la réparation de vos objets grâce au partenariat avec le Repair Café de la MJC de Fleurieux-Eveux ou encore profiter de produits de seconde main avec la Ressourcerie REPA'AR située au 95 rue Gabriel Péri à L'Arbresle.

